

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Fin d'année : les produits périmés s'inviteraient-ils à la fête à Moanda ?

D'AUCUNS en ont retrouvé dans leur caddie, d'autres s'en sont rendu compte au moment de passer le tout dans la casserole. En cette période de festivités, vigilance !

AJN
Moanda/Gabon

FACE à la hausse de la demande en produits alimentaires, certains commerçants véreux ne manqueraient pas de mettre en vente des stocks de produits qui n'ont pas pu être écoulés à temps et dont la date limite de consommation est dépassée. C'est en tout cas les situations que vivent ces derniers temps les habitants de Moanda, dans le Haut-Ogooué.

Andrissé Yvana N. en a ainsi fait les frais récemment. Elle s'est offert un carton de bar américain "fatigué" dans une échoppe de la ville des oiseaux. "Ce n'est qu'une fois à la maison, en le faisant nettoyer que j'ai constaté que le poisson est fatigué. Certains produits ont une date de péremption, mais les vivres frais c'est souvent compliqué". Et il n'y a pas que le poisson. "Regardez, même les fruits, les oranges par exemple sont "malades", on le voit, mais ils les vendent toujours", se désole la jeune femme. Ce ne sont pas les seuls produits avariés qui sont en vente dans les commerces de la ville sans état d'âme, regrette-t-elle encore. Autre victime de ces pratiques peu orthodoxes, François Ntoutoume Essone, le préfet du département de la Lebombi-Leyou. En faisant ses courses récemment dans un supermarché de Moanda, le préfet a remarqué dans ses paniers des produits dont la date de péremption était dépassée. L'homme n'a pas hésité. Il a aussitôt porté plainte au service d'Hygiène publique et d'assainissement de la ville minière. Motif: vente de produits périmés. Une plainte qui a permis aux inspecteurs sanitaires de procéder le 22 décembre courant à la saisie et la destruction d'une quantité importante de produits impropres à la consommation. Au-delà, des sanctions pécuniaires ont été infligées aux vendeurs récidivistes. "Ce contrôle inopiné nous a ame-

nés à rendre visite à 246 établissements commerciaux toutes tailles confondues dans la ville de Moanda et la quasi-totalité de ces établissements vend des produits avariés. Même les grandes surfaces de la place comme les Ckdo et les grands libanais sont concernés...", s'est épanché le chef de ce service, Joseph Florie Mvou.

Encore heureux donc que parmi les citoyens victimes, se soit trouvé un préfet. Pour le commun des consommateurs, faute d'avoir

Entre les promos chocs, les liquidations et autres offres de Noël, il faut rester en alerte, indique le chef de service d'hygiène de Moanda.

le courage ou, sinon, le temps de porter plainte, il faut redoubler de vigilance. Tant ce ne sont pas les astuces qui manquent aux commerçants en cette fin d'année pour écouler leurs produits avariés. Entre les promos chocs, les liquidations et autres offres de Noël, il faut rester en alerte, indique le chef de service d'hygiène de Moanda. Prenez le lait en poudre vendu dans les sachets, tout comme les produits ménagers vendus désormais dans les bouteilles plastiques par exemple, ils ne présentent plus aucune indication d'origine ni de date de péremption, avise-t-il. "Ce produit est pourtant prisé par ceux qui font du lait caillé", renseigne le chef de service Hygiène et assainissement qui conseille aux consommateurs de "garder les yeux ouverts pour ne pas tomber dans le piège de la liquidation" et à redoubler de vigilance non seulement dans le magasin, mais aussi chez eux surtout pour ce qui est des produits frais.

"De la qualité des produits que l'on consomme dépend notre santé", termine l'inspecteur sanitaire, Joseph Florie Mvou.



Des produits avariés saisis et détruits récemment à Moanda.

Agir ensemble pour freiner le mal

AJN
Moanda/Gabon

LA vente des produits alimentaires périmés dans les grandes surfaces commerciales est monnaie courante dans nos centres urbains. Tant les commerçants semblent vouloir vendre leurs produits bien qu'avarés pour ne pas perdre de marge bénéficiaire. Et les saisies récurrentes effectuées par les brigades de la Direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCC), tout comme celles du service d'hygiène publique de Moanda, ne découragent pas leurs auteurs. Tant s'en faut, du moins si on tient compte des cas de récidive.

Aussi, pour réduire les risques de présence de produits impropres ou non conformes sur les rayons, mais conscients que la lutte n'incombe pas seulement à l'administration en charge, les responsables locaux de la ville minière, préfet et maire, préconisent-ils la collaboration des opérateurs et des consommateurs. "Que ce soit les commerçants ou les services de l'État, dorénavant dans la commune, on travaille tous ensemble pour le bien des consommateurs", explique le chef du service d'hygiène de Moanda.

Et de préciser que les commerçants doivent comprendre que le but n'est pas de leur rendre la

vie dure. "C'est notre travail de veiller au bien-être du consommateur tout comme c'est notre travail de les accompagner dans le commerce qui est le leur". L'action des services de contrôle devant être complétée par celle des opérateurs, qui ont la responsabilité de garantir un autocontrôle sur les produits qu'ils commercialisent.

Le syndicat des commerçants ayant lui la charge de relayer les messages de sensibilisation en matière de santé publique sur la nécessité de ne pas vendre des produits avariés aux populations. Les consommateurs pour leur part doivent procéder à un contrôle citoyen des produits qu'ils achètent.